

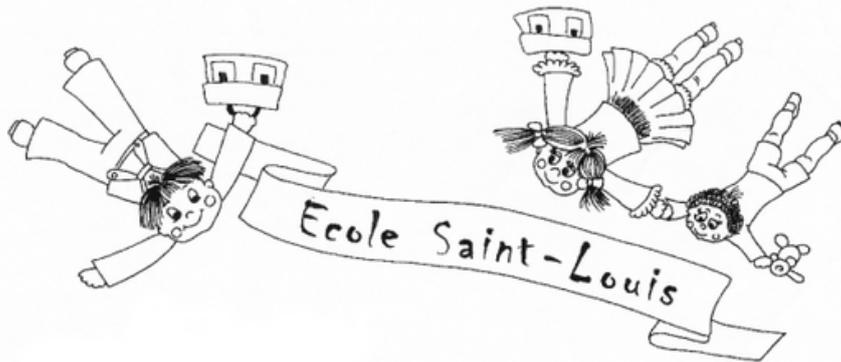
BULLETIN D'INFOS

2024-2025

N°1 - AOÛT

Rue de l'église, 12
6120 Ham-s-Heure
071/21.84.41

www.ecolesaintlouis.be



Chers parents,

Les vacances sont terminées. Elles nous ont enfin apporté le soleil que nous attendions tous depuis de loooongs mois ! Nous espérons qu'elles ont été profitables à tous, sources de découvertes, d'amusement, de rencontres... et qu'elles vous ont permis de recharger vos batteries (et celles de vos enfants) ! Les enseignants sont déjà sortis de l'état de veille estival et ont préparé les classes pour accueillir leurs nouveaux élèves.

Nous vous attendons, fidèles au rendez-vous, ce **lundi 26 août** et sommes impatients de lancer une nouvelle année scolaire durant laquelle nous attendent de nouveaux enjeux, ainsi que l'évaluation de notre contrat d'objectifs.

Excellente rentrée à tous et toutes !



PETIT MOT DE LA DIRECTION...



Bon, ben, ça y est ! Plus possible de reculer... Il est temps de faire son cartable et de retrouver le chemin de l'école (et de mon bureau).

Cette année voit le Tronc commun s'instaurer jusqu'en 5ème année primaire. La mise en place de ce fameux "Tronc commun" implique de nombreux changements pédagogiques, dont une nouvelle grille horaire pour les élèves concernés, l'instauration des heures d'Accompagnement personnalisé jusqu'en 5ème année primaire, de nouveaux référentiels et programmes de cours, ainsi qu'une heure d'éducation physique supplémentaire à partir de la 5ème année. Bref de

beaux changements qu'il nous faut mettre en place rapidement. Les enseignants ont été formés et préparés à ces nouveautés.

Afin d'être cohérents pédagogiquement, nous avons décidé d'anticiper l'organisation du Tronc commun et d'organiser la 3ème période "de gym" en 6ème primaire également. Cela permettra d'octroyer de l'Accompagnement personnalisé aux P5 ainsi qu'aux P6, tout en renforçant la collaboration entre les enseignantes du dernier cycle. De plus, il est plus facile de trouver un Maître spécial d'éducation physique pour deux périodes de cours que pour une seule, en ce contexte de pénurie et d'horaires fractionnés.

Excellente rentrée à toutes et tous !

L'ÉQUIPE "MATERNELLES"

Nos 4 classes maternelles...

1ère maternelle A (classe d'accueil)

Mme Sabine Watté

1ère maternelle B

Mme Isabelle Rinchon

2ème maternelle

Mme Monique Sottiaux

3ème maternelle

Mme Aline Lambert

Puéricultrice

Mme Adeline Loverie

Aide aux institutrices

Mme Sylvie Devos

Psychomotricienne

Mme Alexandra Fraeys



L'ÉQUIPE "PRIMAIRES"

Nos 6 classes primaires...

1ère année

Mme Yaël Bouteiller

2ème année

Mme Mélissa Valtin

3ème année

Mme Florence Hautier

4ème année

Mr Thibault Dumonceau

5ème année

Mme Marine Stroobant

6ème année

Mme Carinne Wilmotte

Aide aux apprentissages

Mme Sidney Depelchin

M. Étienne Evrats

Mme Émeline Sollas

Néerlandais

Mme Sarah Crabbé

Éducation physique

Mr. Marc Marlair, Mr Pierre Demonté

Mme Alexandra Fraeys



ET AUSSI...

Direction

Mr François Beatrix

Secrétariat

Mr Jean-François Morri

Garderies

Mme Aurélie Desart, Mme Marie Lebrun

Mr Jean-François Morri

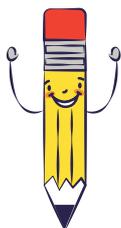
Logistique & entretien

Mr Vito Di Lorenzo

Mme Sarah Falcomer



C'EST FONDAMENTAL



- La **présence doit être** effective à **8h30** au plus tard, **même en maternelle** et en classe d'accueil. Soyez rigoureux avec vos enfants !
- La présence à l'école est **obligatoire** dès la **3ème maternelle**.
- Les absences doivent être motivées dès le 1er jour par un **mot écrit** des parents (**certificat médical nécessaire dès le 3ème jour**), **à partir** de la 3ème maternelle.

PETIT DÉJEUNER DE RENTRÉE

Youpiiii ! C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons dans la cour (maternelle ou primaire) le **lundi 26 août** dès **8h15**, pour **partager** avec nous un café, une viennoiserie et un échange sympa avec le nouvel enseignant de vos enfants !

Les enfants rentreront en classe **vers 9h** au plus tard.

NOS HORAIRES

Pour rappel, l'horaire d'une journée type à l'école est le suivant :

7h15	Garderies du matin : <ul style="list-style-type: none">• la grande salle pour les primaires• dans le bloc "maternelles" pour les M1 - M2 - M3
8h15	Accueil par les enseignants
8h30 - 12h10	Cours
12h10 - 13h20	Dîner et garderie du temps de midi* Le dîner est organisé en 2 services séparés : <ul style="list-style-type: none">• M1-M2 dans le bloc "maternelles"• M3-P6 dans la salle• Le mercredi, la garderie est assurée jusqu'à 12h45
13h20 - 15h10	Cours
15h10	Fin du temps scolaire - Début du temps de " garderie " Temps de travail collaboratif entre enseignants
15h30 - 16h50	Garderie du soir / étude organisée en 2 groupes (maternelles / primaires) En primaire, un moment est obligatoirement consacré aux devoirs
16h50 - 18h00	Extension de la garderie. Veuillez ne pas dépasser l'heure ultime



* Le temps de midi est toujours considéré comme du temps de garderie

LES GARDERIES

Cette année, le coût des garderies augmentera légèrement. Il s'élève à un forfait de **1,30 €** par jour, **par famille**, quelle que soit la garderie, quel que soit le nombre d'enfants. Il est réclamé à chaque fin de mois, par les notes de frais, transmises par mail et par courrier papier en cas de rappel. Ce montant reste très démocratique et en deçà de ce qui est couramment réclamé dans de nombreux autres établissements.

Attention, à partir de 17h00, un **supplément de 0,70 €** est demandé, jusqu'à 18h. Veuillez noter que la dernière surveillante doit pouvoir quitter l'école à **18h maxi** ! Merci d'en tenir compte !

LA SOUPE

A partir du **lundi 16 septembre**, vous pourrez demander la soupe faite maison, au prix de **0,50 €**. Pour les plus petits, veuillez communiquer à l'institutrice votre intention d'inciter votre enfant à prendre de la soupe. Ces frais seront repris sur votre note de frais mensuelle également.



DINERS COMPLETS

Ici, bonne nouvelle, le traiteur ne pratiquera pas de hausse des prix des repas complets. À partir du **lundi 16 septembre**, vous avez la possibilité de réserver des dîners complets, au prix de **5,50 €** en primaire et **5€** en maternelle (soupe de l'école comprise). Le paiement se fait via les notes de frais mensuelles.

Procédure unique :

1. Le menu du mois suivant est publié sur notre **site internet** à la fin de chaque mois.
1. Pour **le jeudi midi au plus tard**, vous commandez les repas de la semaine suivante, **via le formulaire en ligne**.

Attention : nous ne prenons pas de réservations par mail, ni pour le mois complet.

LA GRATUITÉ À L'ÉCOLE

A partir de cette année, la Communauté Wallonie-Bruxelles a décidé **d'étendre la "gratuité"** instaurée en maternelles, jusqu'à la classe de **3ème année** primaire.

Cela signifie que :

- Les parents ne doivent fournir **que** le cartable **non garni**, le plumier non garni ainsi que les tenues vestimentaires et sportives usuelles de l'élève, ainsi que le nécessaire à l'hygiène personnelle (mouchoirs, ...).
- L'école **doit** par conséquent fournir tout le matériel scolaire nécessaire aux enfants (crayons, fardes, etc.).
- Les frais supplémentaires (excursions, activités pédagogiques, ...) doivent être facturés au **prix réel**, ce que l'école **pratique déjà** pour toutes les classes et en toute transparence.
- Les montants maximum pouvant être réclamés par année scolaire n'ont pas encore été fixés par le gouvernement. Il faut donc se référer au R.O.I. mis à jour annuellement.

LES FUTURS TRAVAUX

Comme déjà annoncé, nous avons l'ambition de démolir et de reconstruire la salle Saint-Louis, ainsi que 3 nouvelles classes. Toutes les formalités sont terminées de notre côté... Nous attendons le dernier feu vert de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour lancer le chantier !

Nous espérons que la phase de démolition pourra se faire début **2025**, le plus possible durant des vacances scolaires.

Évidemment, ces travaux occasionneront certains désagréments. Cependant, veuillez croire que **tout sera fait** pour assurer un **maximum de sécurité** et de **confort** aux enfants comme aux enseignants.

En attendant, la grande salle continuera à être utilisée, notamment pour **assurer les repas complets**, le plus longtemps possible.

Une information plus détaillée vous sera communiquée dès que nous en saurons plus sur les délais, modalités, etc.



FICHES D'INSCRIPTION

En ce début d'année, vous recevrez la fiche d'inscription de votre enfant. Merci de **corriger en rouge** les renseignements incorrects ou incomplets. Les numéros de téléphone et adresses mails sont indispensables. Attention, nouveauté depuis l'an dernier : nous avons besoin du **numéro de registre national** du parent débiteur des frais de garde ! C'est obligatoire pour transmettre au SPF finance la déclaration des frais de garde (procédure automatique).

Au dos de cette fiche, nous vous invitons à compléter ou mettre à jour la **fiche médicale** de votre enfant. Elle nous sera très utile en cas de bobos ou d'urgence.

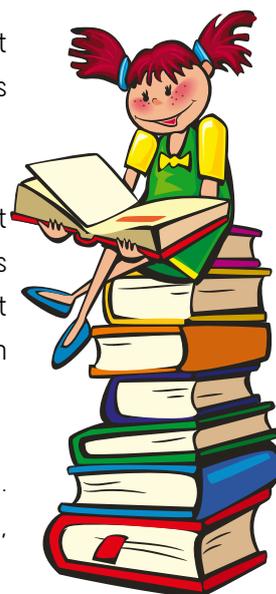
Pour les **enfants retournant seuls** à la maison, votre **autorisation** signée est **obligatoire** pour nous permettre de les laisser partir sans vous.

RÉGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Obligatoire pour tout établissement scolaire, le R.O.I. sert de base d'action et est révisable annuellement. Ce document répond aux impositions légales des différents décrets du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Afin que notre école accomplisse ses missions correctement, il faut que soient définies **certaines règles**. Elles sont à mettre en résonance avec les projets éducatif et pédagogique de notre école. Le **R.O.I.** et nos **Codes de Vie** sont complémentaires pour atteindre ces objectifs. Vous recevrez ces documents en début d'année scolaire, dans le cartable de votre enfant. Soyez attentifs !

En inscrivant votre enfant dans notre école, vous acceptez de facto ce R.O.I. Nous vous invitons à conserver ce document à la maison ; le Code de Vie, lui, restera dans le journal de classe des enfants de primaire.



RÉUNIONS DE PARENTS

En ce début d'année scolaire, **chaque titulaire de primaire et de maternelle** organise une réunion d'informations explicitant l'organisation, les méthodes, les projets et les attentes de chacune des classes. Les dates de ces rencontres vous seront communiquées via la farde de communications ou le journal de classe de votre enfant.

À VOS AGENDAS

- Lundi 26 août : **Rentrée** des classes

Accueil et **Petit déjeuner** familial, de 8h15 à 8h45 environ

- Samedi 14 et dimanche 15 septembre : Marche et procession du **Bienheureux Richard**
- Du 16 au 20 septembre : Semaine de la **mobilité**. Animations spécifiques aux classes
- Lundi 30 septembre : **Journée pédagogique**

Formation des enseignants en extérieur dans le cadre du Contrat d'Objectifs

- Dimanche 13 octobre : VTT "**Boucles de St-Louis**" de l'Association des parents
- Vendredi 15 novembre : **Photos** scolaires
- Vendredi 6 décembre : fête de **Saint Nicolas**
- Samedi 1er février 2025 : **Souper italien**
- Du 24 au 28 mars 2025 : **Classes vertes** à Spa
- Samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2025 : Grande **fancy-fair** annuelle
- Du lundi 23 au vendredi 27 juin 2025 : **CEB**

CONGÉS SCOLAIRES 2024 - 2025

- Vendredi 27 septembre : Fête de la **Communauté Wallonie-Bruxelles**
- Du 21 octobre au 1er novembre : Congé de **Toussaint**
- Du 23 décembre au 3 janvier 2025 : Vacances de **Noël/Nouvel-an**
- Du 24 février au 7 mars 2025 : Congé de **carnaval**
- Lundi 21 avril 2025 : Lundi de **Pâques**
- Du 28 avril au 9 mai 2025 : Vacances de **printemps**
- Jeudi 29 mai : Congé de l'**Ascension**
- Lundi 9 juin 2025 : Congé de **Pentecôte**
- Samedi 5 juillet 2025 : **Vacances** d'été
- Lundi 25 août 2025 : **Rentrée** des classes